

Décision Générale colonial

Décision n° 204 Licenciements,

n° 204

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 4 juin 1913
Numéro JO n° 200 du 30/06/1913	Date du numéro 30 juin 1913

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du 4 juin 1913. et pour compter du 4° juin 1913. les gardes Ahmed Ali. matricule 427, et Adam Djama. matricule 267 sont licenciés.